CEREC MTL Zirconia

Version: 1.0 / FR

N° du matériau Date de révision:

12.04.2021 Date de création:

remplace la version: Page: 1/7 spécification 187903 VA-Nr 01963067



SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial CEREC MTL Zirconia

N° d'enregistrement REACH: si disponible, indiqué au chap. 3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Uniquement pour une utilisation dentaire.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité 1.3.

Société DeguDent GmbH

> Postfach 1364 D-63403 Hanau

Téléphone +49 (0)6181/59-5576 Téléfax +49 (0)6181/59-5751

Adresse e-mail SDB.Degudent-DE@dentsplysirona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas

+49 (0)6181/59-50 (Ce numéro de téléphone n'est valable que pendant

d'urgence les heures de bureau.)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le décret (CE) n° 1272/2008 (CLP)

EU-CLP selon le décret (CE) no. 1272/2008

Remarques N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Marquage selon (CE) 1272/2008

Remarques Selon le décret EU-CLP (1272/2008), non soumis à une obligation de marquage.

2.3. **Autres dangers**

Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Informations sur les composants / Composants dangereux selon le décret EU-CLP (CE) no. 1272/2008

céramiques, matériaux et produits, substances chimiques

66402-68-4 No.-CE 266-340-9 No.-CAS

Textes des phrases H, voir au chapitre 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

CEREC MTL Zirconia

Version: 1.0 / FR

N° du matériau Date de révision: spécification

Date de création: 12.04.2021 remplace la version:

2/7 Page:

Dentsply

Inhalation

Veillez à avoir de l'air frais.

Contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, rincer abondamment à l'eau.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

VA-Nr

187903

01963067

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau, éviter un vomissement, faire appel à un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Pas d'information disponible.

Dangers

aucun(e) connu(e)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction 5.1.

Moyen d'extinction approprié: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement proche.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange 5.2.

Le produit lui-même ne brûle pas.

5.3. Conseils aux pompiers

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter toute formation de poussière.

Ne pas respirer les poussières.

Précautions pour la protection de l'environnement 6.2.

Ne pas évacuer dans les canalisations et/ou les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.

Considérations relatives à l'élimination; voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger 7.1.

En cas d'utilisation adéquate, pas de mesures particulières nécessaires.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités 7.2.

CEREC MTL Zirconia

Version: 1.0 / FR N° du matériau

Date de révision: - spécification

Date de création: 12.04.2021 remplace la version:

Page: 3 / 7

Dentsply Sirona

187903

01963067

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Stockage

Information supplémentaire

Conserver le récipient bien fermé.

Classe de stockage (Allemagne)

13 - Substances solides non combustibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nous n'avons actuellement pas connaissance d'applications finales spécifiques qui dépassent le cadre des indications fournies au point 1.

VA-Nr

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Dans le cas de libération de poussière de produit:, Système d'aspiration.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Ne pas respirer les poussières., Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines., En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains

Gants de protection - choisir des gants de protection appropriés de la gamme de gants.

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures d'hygiène

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés., Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail., Eviter de manger, boire, fumer et priser durant le travail.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme solide
Couleur blanc
gris
état physique solide

Odeur caractéristique

Seuil olfactif : donnée non disponible

pH non déterminé

Point/intervalle de fusion non déterminé

Point/intervalle d'ébullition non déterminé

Point d'éclair non déterminé

Vitesse d'évaporation donnée non disponible

CEREC MTL Zirconia

Version: 1.0 / FR

Date de révision:

12.04.2021 Date de création:

Page: 4/7

remplace la version:

N° du matériau

spécification

187903 VA-Nr 01963067



Inflammabilité (solide, gaz) non-déterminé(e)

Limite d'explosivité, inférieure non déterminé

Limite d'explosivité,

non déterminé

supérieure

(50 °C) Pression de vapeur <= 1100 hPa

Densité de vapeur non-déterminé(e)

Densité 3,00 g/cm3

Hydrosolubilité insoluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

donnée non disponible

Auto-inflammabilité non-déterminé(e)

Viscosité, dynamique donnée non disponible

Viscosité, cinématique donnée non disponible

Explosibilité non explosif

Propriétés comburantes Non comburant

9.2. **Autres informations**

Autres informations D'autres données physico-chimiques ne seront pas déterminées.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Pas de restrictions

10.5. Matières incompatibles

Aucun(e) à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

CEREC MTL Zirconia

Version: 1.0 / FR

N° du matériau Date de révision: spécification

Date de création: 12.04.2021 remplace la version:

Toxicité aiguë par pénétration

5/7 Page:

cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

187903

01963067

Dentsply

pas remplis.

Irritation de la peau Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

VA-Nr

pas remplis.

Irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Sensibilisation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont Toxicité à dose répétée

pas remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont Appréciation mutagénité

pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont Toxicité pour la reproduction

pas remplis.

Information supplémentaire En cas d'utilisation et d'entreposage adéquats, aucune réaction

dangereuse n'est connue.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit

Elimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

CEREC MTL Zirconia

Version: 1.0 / FR N° du matériau

Date de révision: - spécification

Date de création: 12.04.2021 remplace la version:

Page: 6 / 7

on 187903 01963067



Emballages non nettoyés

Elimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

VA-Nr

SECTION 14: Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

14.1. Numéro ONU:14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement: --14.6 Précautions particulières à prendre par Non

l'utilisateur:

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: Autres informations

Autres informations

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entrainent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisées.

Légende

ADR Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses

par route

ADN Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales

ASTM Société américaine de contrôle de matériaux

ATP Adaptation au progrès technique BCF Coefficient de bioconcentration

BetrSichV Décret sur la sécurité à l'intérieur de l'entreprise

c.c. récipient fermé

CAS Société d'attribution de numéros CAS

CESIO Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires

ChemG Loi sur les produits chimiques (Allemagne)

CMR cancérogène-mutagène-toxique pour la reproduction

DIN Institut allemand de normalisation, association enregistrée

CEREC MTL Zirconia

Page:

1.0 / FR Version: N° du matériau

Date de révision: spécification

Date de création: remplace la version: 7/7

187903 12.04.2021 VA-Nr 01963067



DMEL Niveau effet minimal dérivé **DNEL** Niveau effet zéro dérivé

Inventaire européen sur les produits chimiques **EINECS**

EC50 concentration movenne effective Décret sur les substances dangereuses **GefStoffV**

GGVSEB Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation

fluviale

GGVSee Décret sur les matières dangereuses mer

GLP Bonne pratique de laboratoire

GMO Organisme modifié par voie génétique

Association internationale de transport par avion IATA **ICAO** Organisation internationale d'aviation civile

IMDG Code international des marchandises dangereuses sur l'eau

Organisation internationale de normalisation ISO

LOAEL Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions

ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.

LOEL Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets

ont encore été observés dans le cadre d'expériences

Dose maximale d'une substance ne laissant aucun lésion reconnaissable et NOAEL

> mesurable même lors d'une absorption continue. Concentration sans effet pouvant être observé

NOEC NOEL Dose sans effet pouvant être observé

récipient ouvert O. C.

OECD Organisation pour la coopération et le développement économiques

Valeurs limites d'air au poste de travail OEL Persistant, bio-accumulatif, toxique **PBT**

Concentration dans l'environnement annoncée **PEC**

Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus **PNEC**

aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.

REACH **Enregistrement REACH**

RID Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur

rail

Toxicité spécifique pour les organes cibles STOT Substances liées à des craintes particulières **SVHC**

Instruction technique TA

TPR Troisième en tant que représentant (par. 4) **TRGS** Règles techniques pour les matières dangereuses VCI Association enregistrée de l'industrie chimique

très persistant, très bio-accumulable vPvB substances organiques volatiles VOC

VwVwS Prescription admnistrative pour la classification de substances menaçant l'eau

WGK Classe de contamination de l'eau **WHO** Organisation mondiale de la santé